

"L'obédience aura lieu le matin, 5 minutes avant l'exercice de 9 heures, et immédiatement après l'exercice du soir. Cet exercice doit se faire brièvement."

"La sainte messe, le déjeuner, l'office de 9 heures, l'examen particulier, le dîner, la visite au Saint-Sacrement, l'exercice de 3 heures, les Vêpres et Complies, le chapelet, le souper, la prière, les neuvaines, et le lever de la nuit, sont des exercices communs à la communauté et au noviciat."

"Il entrait aussi dans le but de la communauté de faire des prières pour les fidèles. Les archives contiennent de nombreuses lettres comme la suivante :

"Par charité, voulez-vous demander à votre communauté de prier la sainte Vierge pendant le mois d'août pour une intention très spéciale ? C'est pour une enfant de Marie qui traverse une crise spirituelle et temporelle.

"Outre les Soeurs Véronique et Marie du Rosaire, il y eut aussi la Soeur Marie de Saint-Pierre qui fut supérieure de la communauté en 1900.

"Le 25 mars de cette année il y eut grande fête au couvent de la rue Amherst. Les petites servantes de la Sainte-Face célébrèrent l'anniversaire de naissance de leur supérieure et de leur père fondateur, le Dr Jacques, car c'est ainsi qu'on l'appelait dans la communauté. A cette occasion, il y eut présentation d'adresse et grand pèlerinage de toute la communauté à l'église du Très-Saint-Sacrement.

"Il importe de dire que cette communauté de l'Ordre de la Sainte Face n'avait pas l'approbation officielle des autorités ecclésiastiques. Par considération pour leur piété et le bien qu'elles faisaient, on semblait plutôt tolérer les petites Servantes de la Sainte-Face.

"Dans toute cette partie de la ville, on ne dit que du bien du docteur Jacques, qui aurait sacrifié une partie de sa fortune pour l'établissement de cette communauté, ainsi qu'à faire du bien à ses semblables. Le dessein intime du docteur était d'établir cette communauté dans la région du pays, au canton Turgeon, où il était propriétaire de plusieurs terres.